

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RE-CONSTITUTIVE
DE L'ASSOCIATION DES AMI.E.S DU JARDIN BOTANIQUE ALPIN DE MEYRIN**

17 NOVEMBRE 2022

Mme Antonella Vitale ouvre la séance à 18h45 comme modératrice de cette assemblée, demande à Tony Scherrer de s'occuper de prendre le poste de secrétaire pour ce soir et invite M. Maurice Callendret à nous faire part d'un petit mot de bienvenue.

M. Callendret nous présente la raison d'être de cette assemblée : refonder et ré-activer l'ancienne association des amis du jardin botanique alpin de Meyrin, jamais dissoute formellement mais inactive depuis longtemps). M. Callendret nous retrace la brève histoire de cette première association et des circonstances qui ont mené à sa situation actuelle.

L'AG est informée des personnes excusées, notamment de M. le Maire Laurent Tremblet et du Conseiller administratif M. Eric Cornuz.

M. Callendret présente la Conseillère administrative Mme Nathalie Leuenberger qui est présente et représente le Conseil administratif de Meyrin.

Puis invite M. Pierre-Alain Tschudi à prendre la parole et qui nous fait une synthèse des diverses associations d'amis de jardins botaniques.

Entre temps, la liste des présences circule pour les signatures.

Mme Antonella Vitale se présente et demande que MM Tony Scherrer et Jean-Pierre Collé en fasse de même puisqu'ils se sont proposés comme candidat.e.s du futur comité de la nouvelle association.

Ceci est suivi d'un bref historique de ce jardin fait par M. Pierre-Alain Tschudi.

2015 rénovation. M. Callendret Maurice est engagé (en 2012). Env. 50 % des espèces avaient disparu, avant ce Jardin botanique était un simple parc. JBAM et chiens non compatibles....

Pratiquement tous les jardins botaniques ont une association des amis du jardin.

Ce jardin a eu 3 prix : 2017 : Distinction cantonale du Développement durable, 2018 : Mention lors de la 4ème Distinction Romande d'Architecture (DRA), 2019 : Prix Schulthess des jardins de Patrimoine suisse.

M. Jacques Falquet demande comment nous procéderons pour voter et il est acquis par la majorité que ce sera à main levée, à la majorité simple.

Nous en arrivons à aborder la question des statuts et après différents échanges de point de vue, il est voté à la majorité que:

1. Les statuts de l'ancienne association seront repris comme base pour ceux de la nouvelle association.
2. Le comité proposera des modifications par écrit à tous les membres enregistrés et qui auront laissé leurs coordonnées.
3. Les statuts modifiés seront mis au vote lors d'une AG extraordinaire en 2023.

On procède par la suite à la définition des cotisations pour les membres de l'association et on approuve à la majorité les cotisations annuelles suivantes :

1. Membre junior 10.- CHF , jusqu'à 18 ans
2. Membre adulte 25.- CHF
3. Membre famille 40.- CHF

Nous en arrivons à l'élection du comité et il est demandé si d'autres personnes souhaiteraient en faire partie.

MM Jacques Falquet, Timothée Fuchser et Dino De Kort s'annoncent et sont applaudis fortement à l'unanimité.

Le premier comité de la nouvelle association des Amis de Jardin Botanique Alpin de Meyrin est donc constitué de sept membres:

Mme Antonella Vitale, Présidente

M. Tony Scherrer, Trésorier

M. Jean-Pierre Collé, Secrétaire

M. Jacques Falquet

M. Timothée Fuchser

M. Dino De Kort

M. Maurice Callendret (Responsable du Jardin botanique alpin de Meyrin et, selon l'art. 6 des statuts actuels, membre d'office de l'association).

Nous passons à l'élection des vérificateurs de aux comptes et Mme Antonella Vitale demande si des personnes sont intéressées. M. Jean-Pierre Collé avance le nom de Laurent Decrausaz présent dans l'assemblée qui accepte bien volontiers cette charge, qui est applaudi à l'unanimité après s'être présentée, suivi de M. Cédric Pauli, après s'être présenté, est lui aussi applaudi à l'unanimité.

Les vérificateurs aux comptes pour l'année 2023 sont donc :

M. Cédric Pauli

M. Laurent Decrausaz

Il est ensuite question de l'adresse de l'association qui ne peut être précisée pour l'instant et qui devra être confirmé par la Commune, sachant que le siège de l'ancienne association de trouve au JBAM.

Différentes discussions au sujet de site web, Facebook, etc. ont lieu.

Il est aussi fait mention des futurs projets pour 2023.

C'est 20h17 quand Mme Antonella Vitale met fin à cette assemblée générale .

Version co-rédigée par Jean-Pierre Collé et Tony Scherrer, validée par Antonella Vitale

Approuvée lors de l'AG du 27 avril 2023